

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres :

en exercice : 44

présents : 42

pouvoirs : 2

votants : 44

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars à 19 heures 30,
Le Conseil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Palais des Congrès du Loroux-Bottereau,
sous la présidence de Mme Christelle BRAUD, Présidente,
Date de la convocation : 10 mars 2022

Présents : Mmes BRAUD, VIAUD, SALAUD, COURTHIAL, DURAND, CHOBLET, TEIGNE, SECHER, POUPARD-GARDE, MILLIANCOURT, LAGADEC, BRICARD, CHARBONNEAU, PETITEAU, LE POTTIER, CHARRIER, CASCARINO,
MM BATARD, ROBIN, COIGNET, BOUHIER, ARRAITZ, KEFIFA, EVIN, CREMET, RICHARD, ROUZINEAU, RIVERY, MENARD, AHOULOU, METAIREAU, RINEAU, JOUNIER, OLLIVIER, AGASSE, J. MARCHAIS J.P. MARCHAIS, PROUTZAKOFF, GODINEAU, POUPELIN, PAILLARD, FAVREAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : V. BERTON (pouvoir à JM. JOUNIER), M. , LEGOUT (pouvoir à C. CHARRIER)

Est nommée secrétaire de séance : A. DURAND

Ecole de musique - demande de subvention au Département.

Le Département de Loire Atlantique propose une subvention dédiée aux Ecoles de musique, par le dispositif « Aide aux Ecoles de Musiques ». Cette aide accompagne les écoles de musique dans le développement de l'enseignement et des pratiques collectives.
La Communauté de communes Sèvre Loire, par son école de musique est éligible à cette subvention plafonnée à 40 000 €.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la sollicitation d'une subvention auprès du Département de Loire Atlantique dans le cadre du dispositif « Aide aux écoles de musique ».
- **AUTORISE** La Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire ou le Vice-président en charge de la Culture à signer tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait à Vallet, le 16 mars 2022.

La Présidente,
Christelle BRAUD




Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission en
Préfecture le

de son affichage le